



Bulletin Municipal

Mairie 19340 Monestier-Merlines
www.monestier-merlines.fr

Bulletin n° 19

*Septembre à
Décembre 2011*

Tél : 05 55 94 33 61 ou 06 45 71 79 88 - Fax : 05 55 94 65 26,
Courriel : m-m@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture Mairie : Ma, Me et Ve de 14h à 19h

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir
mais de le rendre possible »

St Exupéry

1 - TRAVAUX SUR LA COMMUNE DE MONESTIER MERLINES

Nouvelle mairie



Les travaux de la mairie continuent

Le reste des travaux à l'intérieur des locaux devraient débuter la semaine du 16 janvier :

- Pose des revêtements au sol et sur les murs
- Pose des sanitaires
- Installation des portes
- Electricité

Le CHPE (un nouveau « visage »)



UMD (2)

La commission départementale de sécurité et d'accessibilité (SDIS tulle et DDT) a donné un avis favorable pour la construction de l'UMD(2)

Les travaux pourront débuter lorsque les travaux des nouvelles structures seront terminés.

2 – LES DATES A RETENIR SUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

- a) – *Journée nationale des Harkis et autres membres des formations supplétives – 25 septembre 2011* (annexe 1)

3 – LES DATES A RETENIR SUR LE MOIS DE NOVEMBRE

- a) – *Opération d'économie d'eau potable sur la Corrèze*

Le Conseil Général en partenariat avec les communes et les collectivités compétentes organise une opération d'économie d'eau potable de grande ampleur au profit des ménages et des collectivités distributrices, visant à réduire la consommation d'eau dans une logique de préservation de la ressource.

C'est ainsi qu'un kit est distribué gratuitement aux familles (1 par contrat d'eau) afin de réduire de 20 à 40 % la consommation d'eau des ménages.

Les habitants du canton ont été conviés à une réunion publique d'information et de distribution du kit qui a eu lieu le vendredi 04 novembre à la salle polyvalente d'Eygurande.

Les personnes qui n'ont pu venir à la réunion peuvent venir retirer un kit à la mairie de leur commune.

Dans le cas, où la mairie n'aurait plus de kit économiseur d'eau, une demande de réservation peut être faite auprès de Mme LAFONT, secrétaire de mairie.



kit économie d'eau

Adaptez vos robinets, douches et wc en systèmes hydro-économiques grâce au kit "économie d'Eau" offert par le Conseil Général de la Corrèze.

Votre kit "économie d'eau" comprend :

-  1 régulateur de débit pour douche (10 litres/minute)
-  1 régulateur de débit pour robinet (6 litres/minute) - Vert
-  1 régulateur de débit pour robinet (6 litres/minute) - Vert

 1 Sanisac "Eco WC"

 Joints pour robinet

b) – Journée portes ouvertes à l'UMD le 06 novembre (cf article « LA MONTAGNE »)

MONESTIER-MERLINES ■ Une journée Portes ouvertes de l'UMD pour le personnel et le public a été organisée

Le premier patient arrive cette semaine

C'était journée portes ouvertes, mercredi, à l'UMD de Monestier-Merlines, avant l'ouverture de l'établissement, cette semaine... et la fermeture des portes cette fois.

Magali Roche
magali.roche@centrefrance.com

« C'est beau, c'est grand et ça n'a rien à voir avec ce que nous connaissions. » Les premières réactions des retraités du Centre hospitalier du Pays d'Eygurande (CHPE) ne se faisaient pas attendre, lors de la journée portes ouvertes de l'UMD, organisée mercredi dernier. Toute la matinée durant, le personnel actif et retraité a pu découvrir les salles du nouveau bâtiment et la rénovation de l'hôpital avant une après-midi réservée au public. Une Unité pour malades difficiles au cœur du site du Chavannon dont le chantier d'envergure(*) n'en est plus qu'aux petites finitions et qui a fermé ses portes sécurisées, ce matin, pour la réception du tout premier patient.

L'investissement de tout un territoire
« Nous avons le service d'hospitalisation temps plein, sur votre gauche, d'ergothérapie et l'espace social, sans compter la vigie et son SAS, à droite, pour récupérer les clés et les outils de protection des travailleurs isolés, précisait la responsable du service, Véronique Pelamatti. Même si nous ne sommes pas une prison mais un service de soins avant tout, dans un premier temps, il faudra s'organiser pour que les règles de sécurité soient respectées. »

« Trente personnes devraient œuvrer à l'unité temps complet, deux au service ergothérapie, une à l'espace social et un animateur sportif est en cours de formation », complétait Dominique Auriel, cadre de santé. Des lieux confortables pour la réalisation desquels le personnel s'est investi, certains ayant dessiné les plans pour la salle de soins. Une ouverture partielle du site puisque l'ensemble du personnel n'est pas encore intégré, la deuxième vague effectuant des stages dans d'autres UMD de France pour une arrivée progressive d'ici six mois. « Pour l'ouverture, une quarantaine de personnes ont été embauchées pour un total, à terme, de 104 personnes (dont beaucoup en interne, NDLR) en comptant la sécurité », poursuivait Daniel Estival, directeur du CHPE.

Dans six mois, les vingt derniers lits de la structure devraient ouvrir. Une inauguration officielle de l'UMD devrait avoir lieu, avant la fin du mois. ■

(*) Le projet de l'UMD est un chantier d'envergure nationale financé, notamment, dans le cadre du Plan de relance, avec 90 emplois à la clé. Son budget est de plus de 13 millions d'euros. Il devrait rayonner sur tout le territoire, les communes alentour s'étant également investies pour l'accueil des nouveaux arrivants. Une crèche d'entreprise devrait ouvrir ses portes, à Eygurande, en janvier.

EN IMAGES

CONFORT ■ Dans cet univers flambant neuf, les salles arborent un mobilier confortable et la part belle est faite aux vitres sécurisées, pour une connexion visuelle entre les pièces et l'extérieur.

FINITIONS ■ Les gros travaux sont finis et l'UMD en est au stade des petites finitions avant l'ouverture des lits prévue, cette semaine, pour l'accueil d'un premier patient avant une montée progressive de la prise en charge, une fois toute l'organisation du personnel bien rodée.

VISITES. Découverte du site de la 6^e Unité pour malades difficiles de France, par le personnel et le public.

c) – 11 novembre

Hommage de la nation aux soldats morts pour la France (Annexe 2)

d) – Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Novembre

Travaux à prévoir :

Pont de Neuviaille : RISQUES de chute de pierres sur la voie publique. Des travaux de maçonnerie, consolidant cette oeuvre d'art vont être réalisés par l'ESAT prochainement. Faites attention en attendant !

Eclairage de la zone d'habitation du Vieux Chêne : un devis est présenté par le syndicat de la Diège pour un montant de 18 217,77 € T.T.C.

Divers :

Augmentation des loyers communaux au 01/01/2012 de 1.73 %

Tarif horaire de déneigement : Pas d'augmentation pour 2012

L'Amicale des retraités a fait son bilan

Comme chaque année, l'Amicale des retraités de La Cellette (CHPE) a resserré les liens d'appartenance et d'amitié qui unissent ses adhérentes et ses adhérents au cours de son assemblée générale qui s'est déroulée à la salle polyvalente de Monestier-Merlines, route de Chauvet, sous la présidence de Paule Gil et en présence du maire, Gérard Guineton.



ASSISES ANNUELLES. La salle polyvalente de Monestier-Merlines pendant l'assemblée générale.

Au bureau de la réunion, la présidente était accompagnée de Georgette Faugeton, Jeannine Louradour et Jacqueline Martinerie.

Après la présentation des rapports d'activité et financier, le débat sur les perspectives d'avenir, le traditionnel pot de l'amitié et le buffet qui l'a accompagné, les propos des retrouvailles ont assuré la conclusion de cette assemblée générale. ■

f) – Inauguration de l'UMD le vendredi 25 novembre 2011 (cf article « LA MONTAGNE »)

MONESTIER-MERLINES ■ La première tranche de travaux de l'Unité pour malades difficiles est achevée

Des soins placés sous haute surveillance

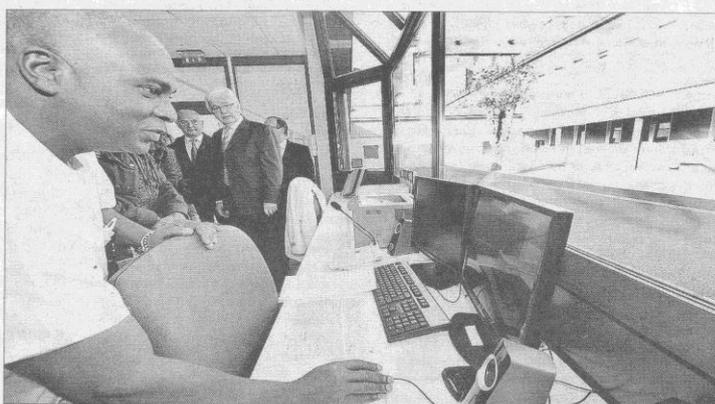
Lancée dans le cadre du Plan de relance, l'Unité pour malades difficiles de Monestier-Merlines a été inaugurée vendredi matin.

Magali Roche
magali.roche@centrefrance.com

« Vous avez des solutions médicamenteuses pour les patients, la nuit ? », s'interroge François Hollande, dans un couloir d'hôpital envahi par les personnalités. « Le dialogue reste le meilleur médicament, nous le privilégions », répond Dominique Auréli, cadre de santé, au président du Conseil général et donc du conseil d'administration du Centre hospitalier du Pays d'Eygurande (CHPE). Car une Unité pour malades difficiles, avec son profil de patients réputés dangereux pour eux-mêmes ou pour les autres et hospitalisés sous la contrainte, draine souvent l'image d'une prison plus que d'un lieu de soins.

Parcours de soins sécurisés
Or, si l'établissement s'avère plus sécurisé qu'ailleurs, avec un poste de surveillance et de contrôle à l'entrée ou encore des salles aux vitres renforcées communiquant les unes aux autres, la notion de parcours de soins prime avant tout.

Vendredi matin, le temps de



VIGIE. Le site associe les règles de sécurité renforcée et de soins spécialisés pour malades dits difficiles.
PHOTO AGNÈS GAUDIN

l'inauguration, les portes de l'UMD de Monestier-Merlines, la 7^e de France hébergée au cœur du CHPE, sont restées exceptionnellement ouvertes, pour une visite des élus, des responsables de santé et des personnalités du département. Un chantier national inscrit dans le Plan de relance (*) de plus de 13 millions d'euros, avec 104 embauches à la clé et pour lequel tout le territoire

s'est investi. La première phase de travaux s'est achevée avec une ouverture des vingt premiers lits, le 14 novembre : la dernière tranche devrait aboutir courant 2012, avec l'ouverture des vingt lits restants. « Ce chantier a mobilisé 50 entreprises, à 90 % locales, durant plus de deux ans de travaux intensifs pour ouvrir en cette fin 2011, précisait Daniel Estival, directeur du CHPE. Nous avons éga-

lement obtenu une rallonge de l'État, passant de 10 à 13 millions d'euros, pour un budget total avoisinant les 13,5 millions d'euros, dont le restant sera supporté par l'établissement. De même, nous sommes partis d'un objectif d'embauche de 80 salariés pour atteindre les 104 personnes aujourd'hui. Pour l'heure, 36 salariés ont été embauchés. Seize se sont installés dans le Puy-de-Dôme limi-

trrophe, treize sur le territoire d'Ussel-Bort et le restant sur le canton d'Eygurande. »

Avec un budget de fonctionnement de 6,7 millions d'euros injectés chaque année par l'Agence régionale de Santé (ARS) et un projet de développement du territoire pour accueillir le personnel arrivant, le dossier UMD était jugé, vendredi, de « petit miracle qui a eu lieu, parce que de bonnes fées locales et nationales se sont penchées sur lui », par le directeur général de l'ARS. A juste titre.

Une montée en puissance progressive

Pour François Hollande aussi, l'UMD est une chance pour la Corrèze. « L'autre enjeu pour nous, ce sont ces embauches pour lesquelles nous mettrons tout à disposition afin d'attirer ces personnels et les garder sur notre territoire, expliquait-il. Ce chantier a changé le visage de la Cellette pour en faire un établissement d'une tout autre dimension et d'une tout autre image. Et nous n'en avons pas terminé au regard des actions à entreprendre pour la psychiatrie, l'internement... »

L'UMD accueille, pour l'heure, deux patients, avec une arrivée prévue toutes les semaines. Tout comme le personnel qui poursuit sa formation dans d'autres UMD de France. ■

(*) Quatre autres UMD en France sont prévues dans le Plan de relance.

3 – LES DATES A RETENIR SUR LE MOIS DE DECEMBRE

a) – **Distribution des colis de Noël aux aînés**

Cette année, le Conseil Municipal a choisi de distribuer un colis (41) à tous les aînés âgés de 65 ans et + pour les fêtes de fin d'année à la place du repas qui avait été organisé les 3 précédentes années.

Nous vous remercions de l'accueil qui a été fait à tous les membres du conseil municipal.

Certains bénéficiaires regrettant le repas, un courrier a été adressé à tous pour connaître leur souhait pour 2012.

b) – **Clôture des inscriptions sur les listes électorales**

Au 31/12/2011, la liste électorale comprend

158 votants

+ 22 nouvelles inscriptions – 2 radiations soit un total de **178 inscrits**

Nous vous rappelons les élections prévues en 2012 :

L'élection présidentielle se déroulera les **22 avril et 6 mai 2012**,

Les élections législatives se dérouleront les **10 et 17 juin 2012**.

Elections législatives 2012. Quelques précisions pour les 10 et 17 juin 2012.

Jusqu'alors la Corrèze était divisée en 3 circonscriptions (découpage Pasqua 1986-2011) Chaque circonscription élit un député. Nous faisons partie (le canton d'Eygurande) de la 3^{ème} circonscription d'USSEL)

Désormais suite au découpage Marleix (2011-), la Corrèze perd une circonscription donc un député. Il ne reste plus que la 1^{ère} – Tulle / Ussel (dont nous faisons partie) et la deuxième. La 1^{ère} circonscription est celle de Tulle-Ussel.

Nous allons donc élire un député qui défendra nos intérêts à l'assemblée nationale où siègent, je vous le rappelle, 577 députés.

Aujourd'hui, à ma connaissance, le seul tandem candidat est celui de Michel Paillassou Maire d'Egletons et de son suppléant Christophe Arfeuillère Maire de la Tourette

G.Guineton

4 – LES EXPRESSIONS FRANCAISES DE L'AUTOMNE

« Donner le change »

Faire prendre une chose pour une autre.

Tromper quelqu'un en lui donnant une fausse impression / une fausse piste.

« Mettre de l'eau dans son vin »

Modérer ses exigences ou ses ambitions.

« A toute vitesse / En quatrième vitesse »

Très vite, le plus vite possible, précipitamment

« Avoir une case en moins »

Être anormal. Être fou.

« Parole d'évangile »

Vérité incontestable

« Les bonnes fortunes / À la fortune du pot / Fortune de mer »

Les conquêtes féminines / Sans façon, à la bonne franquette / Accident survenant à un navire

« Ca ne mange pas de pain »

Ça ne coûte rien (même si ça n'a aucun intérêt)

Ça ne provoque rien de désagréable (même si ça n'apporte pas grand-chose)

« Il ne faut jamais dire : fontaine, je ne boirai pas de ton eau »

Il ne faut pas jurer que l'on n'aura jamais besoin de telle chose ou de telle personne, que l'on ne fera jamais telle chose.

Il ne faut jurer de rien.

5 – NOS JOIES ET NOS PEINES

Décès :

Mme ROSIER Marie Thérèse née SERTILLANGE, maman de Jean-Baptiste et de Marie-Paule SERRE, tous deux demeurant à La Vervialle, a été inhumée dans le caveau familial au cimetière de Laroche Près Feyt le 15 décembre 2011

Nouveaux arrivants :

Monsieur COLAS J. Yves et Mademoiselle MENAND Anne, L'Abeille

Madame DESIEUX Janine, L'Abeille

Monsieur et Madame HEIJBOER Aurélien, Chez Ribbes

Monsieur et Madame LECLERC, le Vieux Chêne

Monsieur et Madame QUETIER, Chez Brillaud



Mr et Mme ARNOULT, le Bourg

Crédit photos G.Guineton



Mme QUETIER et ses enfants, Chez Brillaud

Photos diffusées en accord avec les familles

6 – DIVERS

a) – Calendrier des vacances scolaires 2011/2012

Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

Rentrée : lundi 5 septembre 2011

Vacances de la Toussaint : samedi 22 octobre au jeudi 3 novembre 2011 au matin

Noël : samedi 17 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012 au matin

Hiver (vacances de février) : samedi 25 février au lundi 12 mars 2012 au matin

Printemps (vacances de Pâques) : samedi 21 avril au lundi 6 mai 2012 au matin

Fin de l'année : jeudi 5 juillet 2012

b) -Valeur locative des logements : êtes-vous à jour ? (cf source : SICAVONLINE – 14/12/2011)

Les valeurs locatives estimées des biens immobiliers servent de base au calcul des taxes foncières et d'habitation alors même qu'elles ne sont plus à jour depuis plusieurs années. Depuis le 9 décembre dernier, tout propriétaire est susceptible de recevoir un courrier de la part du fisc lui demandant de souscrire une déclaration afin justement de mettre à jour les valeurs locatives des propriétés possédées. Cette demande est impérative et doit être renvoyée dans les 30 jours de sa réception. A défaut, les ennuis pourraient commencer.

Pour fixer le montant des impôts locaux tels que la taxe foncière et la taxe d'habitation, les collectivités locales prennent pour base imposable la valeur locative des biens immobiliers taxés. Ainsi, la taxe foncière est déterminée en multipliant la valeur locative de votre bien - diminuée d'un abattement forfaitaire pour frais de 50 % - par le taux d'imposition voté par les collectivités locales.

Révision des valeurs locatives

Cette valeur locative représente le niveau de loyer qui peut potentiellement être tiré du logement. La valeur locative est en effet censée représenter le loyer annuel théorique que produirait le bien s'il était loué dans les conditions normales de marché. L'évaluation de cette surface locative se fait en deux étapes. D'abord l'administration calcule la surface pondérée de votre bien puis lui applique un tarif au mètre carré. Elles sont actuellement établies sur la base de règles fixées en 1970. Faut de mises à jour régulières, les valeurs locatives ne correspondent plus à la réalité du marché locatif. Partant, le gouvernement a décidé de s'attaquer au problème et de réviser les valeurs locatives de l'ensemble du parc immobilier français.

Le Fisc est en droit de demander des comptes

Afin de faciliter ce grand chantier qui s'étalera sur plusieurs années, le fisc est depuis le 9 décembre en droit de demander à tout propriétaire de remplir une déclaration afin de mettre à jour la valeur de ses propriétés bâties. Les propriétaires sont alors tenus de renvoyer cette déclaration dans les 30 jours suivant sa réception. Le défaut ou le retard pourrait entraîner une série de pénalités.

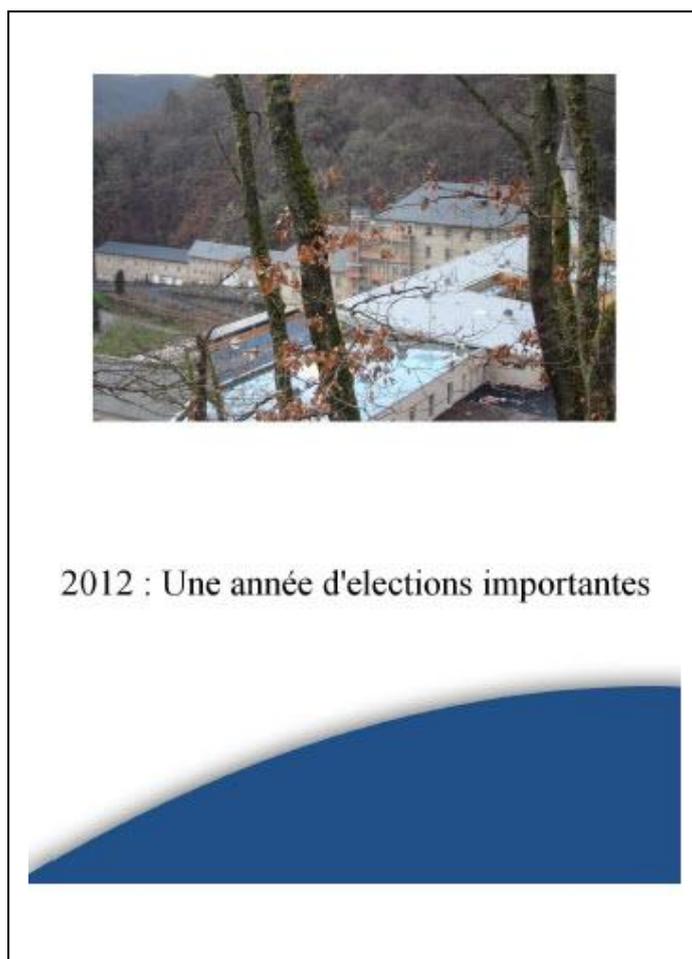
c) Les illuminations de Noël



Crédit photo Mr POIGNET

Merci à celles et ceux qui ont illuminé la commune pour les fêtes de fin d'année

d) – Mise à disposition d'un calendrier à la mairie



Pour 1€, vous pouvez vous procurer, à la Mairie, un calendrier fait maison

e) - Une période interminable de champignons





Monestier-Merlines



Ouvertures Mairie



ma, me, ve : 14h 19h

Tel : 05 55 94 33 61

Fax : 05 55 94 65 26

Mel : m-m@wanadoo.fr

Monsieur le Maire
et son Conseil Municipal
Mme la Secrétaire de mairie
vous présentent leurs
meilleurs vœux pour 2012
www.monestier-merlines.fr

Message à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

25 septembre 2011

ANNEXE 1

Nous rendons aujourd'hui un hommage solennel aux Harkis et aux membres des formations supplétives qui ont servi la France tout au long de la guerre d'Algérie.

Le 25 septembre 2001, il y a 10 ans, lors d'une "journée nationale d'hommage aux Harkis", Monsieur Jacques Chirac, Président de la République, adressait à ces derniers et à leurs familles un message solennel "de respect, d'amitié et de reconnaissance".

Cette journée fut pérennisée deux ans plus tard par son inscription au calendrier commémoratif, comme "journée nationale".

Il aura donc fallu attendre presque 40 ans pour que la Nation affirme véritablement toute sa reconnaissance envers les Harkis, les membres des troupes supplétives et, plus largement, envers tous les musulmans d'Algérie qui firent le choix de la France durant ces terribles années.

Tous ceux que l'on englobe désormais sous le vocable "harkis" s'illustrèrent en Algérie avec dévouement et ardeur aux côtés de l'armée française, de 1954 à 1962, pour défendre les idéaux de notre pays, leurs terres, et protéger leurs familles.

En agissant ainsi, ils marchaient sur les faces de leurs pères, de leurs grands-pères qui, aux heures tragiques de notre histoire, entre 1.914 et 1918 puis entre 1939 et 1945, contribuèrent vaillamment à la sauvegarde de notre pays et de l'honneur du drapeau français, écrivant en lettres de sang certaines des plus belles pages de l'Histoire de France.

Comme eux, leurs fils et petits-fils ne déméritèrent pas. Civils pour la plupart, armés par la France afin d'assurer la sécurité de points stratégiques, de villages ou de zones parfois plus étendues, mais aussi de participer à des opérations militaires. Ces hommes firent face durant la guerre fratricide que fut, pour eux, la guerre d'Algérie, restant indéfectiblement fidèles à la France, jusque dans l'adversité la plus tragique.

Ils peuvent en être fiers et nous en sommes infiniment fiers.

La fin des combats ne marqua pas pourtant la fin de leurs souffrances. Bien au contraire, ai-je envie de dire !

Ceux qui restèrent au pays, y compris par choix, furent les premières victimes de l'opprobre de leurs compatriotes. Un destin souvent funeste les attendait, dont le tragique souvenir hante toujours nos mémoires.

Des milliers d'autres allaient connaître l'exil. Abandonnant leur terre natale, parfois leur famille, ils traversèrent la Méditerranée pour commencer une nouvelle vie dans une France qu'ils ne connaissaient pas, ne les attendait pas, voire n'en voulait pas !

Par le courage qu'il leur a fallu pour choisir la France, par les souffrances et les sacrifices consentis, par les épreuves endurées pour Elle ou à cause d'Elle, et par la fierté et la dignité. dont ils ont toujours fait preuve, les Harkis ont bien mérité de la Nation.

Ils nous ont appris la volonté, l'honneur et la fidélité. Leur histoire est notre histoire.

Que leur engagement, leur don de soi, leur sens du renoncement restent à jamais un exemple pour tous les Français, et notamment pour les jeunes générations.

Même si nous savons bien, les uns et les autres, que cette commémoration qui nous réunit aujourd'hui n'a pas la force de guérir à elle seule leurs blessures, au moins a-t-elle le mérite de rappeler le drame des harkis, qui demeure méconnu du public, et d'affirmer leur appartenance pleine et entière à la nation française.

Honneur aux anciens Harkis !

Vive la République !

Vive la France

Marc Laffineur

Message de Monsieur le Président de la République
Hommage de la Nation aux soldats Morts pour la France
Vendredi 11 novembre 2011

ANNEXE 2

Il y a quatre-vingt-dix ans, au petit matin du 28 janvier 1921, dans un silence qui incarnait à lui seul le deuil de tout un peuple, le Soldat inconnu était inhumé sous l'Arc de Triomphe. La République consacrait le monument élevé aux victoires de la Révolution et de l'Empire à la dépouille d'un simple soldat tombé au cours du conflit le plus meurtrier de toute notre Histoire.

A travers lui, la France rendait donc hommage à tous ceux qui comme lui avaient sacrifié leur vie sur tous les champs de batailles de *la Grande Guerre*.

Chaque jour, depuis, le ravivage de la Flamme du Souvenir est là pour perpétuer cet hommage et rappeler l'immensité, aujourd'hui presque inconcevable, du sacrifice.

Au fil du temps, les morts de la Seconde Guerre mondiale, d'Indochine et d'Afrique du Nord furent à leur tour honorés sous l'Arc de Triomphe, mais le 11 Novembre est resté une journée consacrée au seul souvenir des soldats tombés au cours de la guerre de 14-18.

La disparition du dernier combattant du Premier conflit mondial, le 12 mars 2008, et la perspective des manifestations, qui commémoreront dans deux ans le centenaire de la Grande Guerre, impliquaient de faire évoluer la portée symbolique de la journée nationale du 11 novembre.

La pérennité du culte qui est rendu quotidiennement sur la place de l'Etoile au souvenir du Soldat inconnu, incarnation même du sacrifice du combattant, permet d'établir une filiation directe entre les différentes générations du feu. C'est le même sang, celui d'un même Peuple, qui a été, à chaque fois versé pour la France et ses valeurs. Que nos soldats soient nés sur le sol de notre pays ou aux confins de nos anciennes colonies, ils sont les enfants d'une même France, les soldats d'une même République à laquelle ils ont fait le don ultime, ce don sur lequel personne ne peut jamais revenir, celui de leur vie.

Ces vies ont été données pour que la France demeure et pour que la République perdure. Quel que soit le lieu, quel que soit le moment de notre Histoire, ce don est sacré et il mérite le même hommage, la même reconnaissance, la même ferveur. La mort au service de la France ne fait pas de différence. Le champ d'honneur est de toutes les guerres et de tous les conflits qui ont impliqué notre pays.

C'est pour cette raison que désormais, chaque 11 novembre, tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, que ce soit pour la défense de la Patrie ou lors des opérations extérieures auxquelles notre pays participe, seront également associés à cet hommage solennel de la Nation.

Aujourd'hui, en ce début de XXIème siècle, nos troupes sont engagées en Afrique, au Proche-Orient, en Afghanistan et des soldats continuent à tomber sous le drapeau Français pour que notre drapeau, lui, jamais ne tombe.

Il est juste et légitime que ces soldats rejoignent désormais dans la commémoration ceux qui les ont précédés dans le sacrifice au cours du XXème siècle, au service de notre destin et de nos valeurs, pour que vive la République et que vive la France.

Nicolas Sarkozy

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Message de Monsieur Marc Laffineur secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants 5 décembre 2011

ANNEXE 3

En cette journée nationale, la République rend un hommage solennel aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie.

Aujourd'hui, nous sommes réunis par le souvenir de leur sacrifice. Pour leur combat valeureux, leur engagement fidèle, nous leur devons respect et reconnaissance.

Aujourd'hui, nous pensons aussi avec émotion à leurs familles, à leurs proches, à leurs frères d'armes. Qu'ils soient assurés de notre attachement indéfectible à la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur.

Il y a cinquante ans, le Gouvernement français et ses interlocuteurs algériens s'étaient engagés résolument dans le chemin qui devait mener à l'indépendance de l'Algérie, répondant à l'aspiration des peuples de vivre souverains en leur pays.

Ce fut néanmoins un chemin long et douloureux. Dix ans durant, cette terre d'Afrique du nord fut prise dans l'une de ces tempêtes de l'Histoire qui bouleversent les destins de milliers d'hommes et des femmes, parfois jusqu'à les briser.

Dix ans durant, la « tragédie algérienne » selon les mots de Raymond Aron, se nourrit d'espoirs et de désespoirs, de contradictions, d'incompréhensions, d'atrocités, pour s'achever dans l'amertume.

Appelés du contingent, militaires de carrière, membres des forces supplétives ou assimilés, forces de l'ordre, tous servirent la République avec courage, abnégation et loyauté. Tous accomplirent leur devoir, unis par la fraternité des armes.

Ils furent plus de 23000 à tomber au champ d'honneur, sur ce sol algérien âprement disputé. Dans le même temps, la liste des victimes civiles n'eut de cesse de s'allonger, pendant le conflit mais aussi après le cessez-le-feu. Notre conscience collective nous ordonne de ne jamais les oublier.

Nous n'oublierons pas non plus que la fin des combats ne signifia pas le début de l'apaisement. Dans l'improvisation, dans la hâte, les Pieds-Noirs et des milliers de Harkis durent quitter l'Algérie pour la France, soudainement arrachés à cette terre qui pour beaucoup était toute leur vie.

La violence du déracinement, la rudesse de l'intégration ont longtemps empêché cette blessure de l'Histoire de cicatriser. Longtemps également la guerre des mémoires contribua à la raviver, en France comme en Algérie.

Aujourd'hui, près de cinquante ans après le départ de la France d'Afrique du nord, le moment est venu de réconcilier enfin les consciences pour que le souvenir joue pleinement son rôle fédérateur. Toutes les victimes de ces années cruelles méritent de trouver leur place dans notre mémoire nationale, comme dans une mémoire partagée par la France et l'Algérie.

Ainsi nous saurons honorer dignement les « morts pour la France » de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie. Leur sacrifice n'aura pas été vain si nous en tirons les enseignements pour un dialogue apaisé et fécond.

Marc LAFFINEUR